

## ***Le RMCE et ses activités***

### ***Le Rétro Motos Cycles de l'Est :***

*Le Rétro Motos Cycles de l'Est est une association (loi 1901).*

*Le RMCE a été créé en 1996.*

*Le RMCE est affilié à la Fédération Française des Véhicules d'Époque (FFVE).*

*Activités : Préservation, restauration et démonstration de véhicules à deux ou trois roues anciens de toutes origines.*

*Le montant de la cotisation annuelle est fixé à 20 Euros pour 2013.*

*Une seule carte d'adhérent donc une seule cotisation par famille (conjoint et enfant vivants sous le même toit). L'acquittement de la cotisation pour les membres du RMCE est limité au 30 mars de l'année en cours. L'adhésion des nouveaux adhérents peut se faire tout au long de l'année cependant à compter du 1<sup>er</sup> Octobre, l'adhésion est gratuite pour l'année en cours.*

*Le bureau : Il est composé d'un président, de trois vices présidents (Un par département représentatif : Territoire de Belfort, Haute Saône et Doubs), d'un secrétaire, d'un secrétaire adjoint, d'un trésorier et d'une trésorière adjointe.*

*Le comité est composé de huit membres élus. Pour les membres du comité, la présence à au moins 50% des réunions programmées dans l'année est obligatoire sauf cas de force majeure (longue maladie par exemple).*

*Deux réunions mensuelles sont au calendrier : Une réunion de club et une réunion du comité. D'autres réunions peuvent être programmées en fonction des manifestations à préparer et des événements exceptionnels. Les réunions de club se tiennent le vendredi à la salle d'exposition de Morvillars à 20h30, les réunions de comité se tiennent le jeudi au château de Morvillars également à 20h30.*

*Le compte rendu de chacune des réunions de comité est transmis aux membres du bureau et du comité, il est également consultable sur demande par tous les membres du club.*

*L'assemblée générale se tient en décembre, à l'ordre du jour :*

*Rapport moral du Président.*

*Présentation du calendrier de l'année suivante par le secrétaire.*

*Présentation du bilan financier de l'année écoulée par le trésorier.*

*Elections des membres du bureau et du comité.*

*Questions et informations diverses.*

*Présentation d'un diaporama relatant les principaux événements de l'année écoulée.*

*Appel des cotisations.*

*Repas.*

*Un bulletin d'information " Le Rétrobécaneur " distribué en tout début d'année à chacun des membres à jour de cotisation propose une rétrospective des activités du club au cours de l'année écoulée, un planning des réunions et des*

*principales manifestations de l'année à venir, éventuellement un ou plusieurs articles techniques ainsi que les informations internes au club : Liste des membres, composition du bureau et du comité etc. ....*

*Un recensement des motos des membres du club est mis à jour chaque année, le document de synthèse est appelé « Parc club ». Il permet de préparer les diverses présentations du RMCE. La participation à ce recensement n'est pas obligatoire.*

*Important : Les informations contenues dans ce document restent confidentielles et ne sont en aucun cas communiquées. Seuls le président et les secrétaires ont accès à ce document.*

*Assurance*

*Le RMCE souscrit une assurance " Responsabilité civile " qui couvre l'ensemble des locaux utilisés et du personnel d'organisation (adhérents au RMCE et bénévoles) lors de manifestations et réunions programmées par le RMCE (voir cas particulier des participations aux manifestations).*

### ***Adhésion au RMCE :***

*Pour être adhérent du Rétro Motos Cycles de l'Est, il suffit de :*

- Remplir un bulletin d'adhésion.*
- Communiquer la liste des motos, side car et cycles détenus.*
- Régler le montant de la cotisation annuelle.*
- Participer à la vie du club.*

### ***Les manifestations organisées par le RMCE :***

#### ***La fête de la moto à Morvillars (Territoire de Belfort) :***

*Sur un week-end (courant avril) cette manifestation comprend :*

*Une exposition d'environ 200 motos anciennes avec chaque année un ou plusieurs thèmes différents.*

*Une bourse d'échange.*

*Une vente de motos anciennes et récentes.*

*Des animations diverses (groupes de danse, orchestre, démonstrations de trial ou de stunt, défilé de motos anciennes en costume d'époque ...).*

*Une zone bar et restauration.*

#### ***Le tour de Franche Comté :***

*Réservé aux motos et side car anciens (avant 1975).*

*Sur un week-end (courant juin).*

*Les repas et l'hébergement sont compris.*

*Parcours d'environ 300 à 350 kilomètres.*

*Départ et arrivée place de l'Arsenal à Belfort.*

*Assistance prévue sur l'ensemble du parcours déterminé.*

#### ***La montée historique du Salbert (Territoire de Belfort) :***

*Rétrospective d'une ancienne course de côte des années 1930.*

*Réservée aux véhicules anciens (avant 1982) ou présentant un intérêt particulier.*

*Sur un week-end (premier week-end de septembre).*

*Restauration et camping possible sur place.*

*Route fermée pendant les montées pour des raisons de sécurité.*

*Pas de chronométrage et aucune notion de compétition.*

*Limitation à 150 participants pour raisons d'organisation et d'assurances.*

*Longueur de la côte 3,4 km.*

### *Les Vieux Klax 'Saône :*

*Réservé aux motos et side car anciens.*

*Cette balade qui se déroule sur une journée (dimanche) emprunte les petites Départementales de la Haute Saône.*

*Chaque année le départ et l'arrivée ont lieu dans la commune de Fresne Saint Mames*

*Dans le département de la Haute Saône.*

*Assistance prévue sur l'ensemble du parcours déterminé.*

### *Les Mobs :*

*Réservé aux cyclomoteurs et vélomoteurs de moins de 100 cm<sup>3</sup>.*

*Chaque année le départ et l'arrivée ont lieu dans la commune de Champagney dans le*

*Département de la Haute Saône.*

*Le déjeuner est tiré du sac.*

### *Les 125 en vadrouille :*

*Réservé aux motos de plus de 100 à 125 cm<sup>3</sup>.*

*Cette balade est organisée chaque année par un ou plusieurs membres différents du club. Les départs et l'arrivée ont lieu dans la commune choisie par l'organisateur.*

### *Les Sixties :*

*Réservé aux motos de plus de 125 cm<sup>3</sup> et side car fabriqués entre 1960 et 1980.*

*Cette balade se déroule sur une journée (dimanche généralement en juillet). Le parcours défini et conseillé est néanmoins aléatoire.*

*Pas d'assistance prévue.*

### *Le Tour de l'aire urbaine en parallélo :*

*Réservé aux motos et side car anciens (avant 1930) ou équipés d'une fourche à parallélogramme.*

*Cette balade qui se déroule sur une journée (dimanche généralement en juillet)*

*Emprunte les petites départementales de l'aire urbaine Montbéliard – Héricourt*

*Chaque année le départ et l'arrivée ont lieu dans la petite commune d'Echenans sous Monts Vaudois dans le département de la Haute Saône.*

*Assistance prévue sur l'ensemble du parcours déterminé.*

### *Les Pétrolettes Saônoises :*

*Réservé aux motos et side car anciens (avant 1975).*

*Cette balade qui se déroule sur une journée ou deux journées (fin août ou début*

*septembre) emprunte les petites départementales de la Haute Saône à proximité de Vesoul et Port sur Saône.*

*Chaque année le départ et l'arrivée ont lieu dans la petite commune de Montureux les Baulay dans le département de la Haute Saône.*

*Assistance prévue sur l'ensemble du parcours déterminé.*

### ***Le rallye du Poilu :***

*Cette balade qui se déroule sur une journée (dimanche) est agrémentée d'épreuves ludiques qui départagent trois équipes préalablement formées.*

*Chaque année le départ et l'arrivée ont lieu dans un site du département de la Haute Saône.*

*Assistance prévue sur l'ensemble du parcours déterminé.*

*Le nombre de participants est limité à 70.*

### ***Les principales manifestations auxquelles participe par le RMCE :***

#### ***Coupes moto légende à Dijon – Prenois :***

*Le Rétro Motos Cycles de l'Est participe activement chaque année depuis la première édition à cette manifestation qui est une des plus importantes manifestations de motos anciennes en Europe : Plus de mille motos et side car tournent en démonstration par séries sur le circuit de Prenois avec la participation de nombreux anciens champions.*

*Une importante bourse d'échange, un village des clubs et des animations diverses occupent le site.*

*Le RMCE est bien évidemment représenté chaque année en présentant toujours plus de 50 machines sur un espace club qui lui est dédié.*

*Tous les membres du RMCE peuvent participer à cet événement soit :*

- En présentant une ou plusieurs motos anciennes.*
- En participant aux démonstrations sur le circuit.*

*Les inscriptions aux démonstrations sont individuelles et à la charge des participants.*

*Le camping sur l'espace club du RMCE est strictement réservé aux membres du RMCE à jour de cotisation.*

*Les laissez-passer indispensables à l'accès sur le site et donc l'espace club sont réservés en priorité aux membres du RMCE qui présentent des véhicules.*

*Lors des éditions 2000 et 2010 de ces coupes le RMCE s'est vu décerner le challenge des clubs, lors de l'édition 2004 la coupe de la FIVA et lors de l'édition 2009 la coupe de la FFVE.*

*Le Rétro Motos Cycles de l'Est est aussi chaque année représenté dans plus de vingt-cinq manifestations différentes dans tout l'hexagone*

*Le RMCE a notamment été retenu :*

- En 2004 pour présenter dix motos (une par décennie) lors de la célébration du centenaire de la FFM à Paris.*

- En 2002 et en 2010 pour accueillir une étape du Tour de France à motos anciennes organisé par la section moto du GAVAP.
- En 2009 pour organiser une exposition de motos anciennes au palais de l'Europe au Touquet lors de l'Enduropale .
- En 2013 pour organiser le rassemblement annuel du Motobécane Club De France à Morvillars.
- En 2013 pour organiser une exposition de motos anciennes françaises à l'ASI Moto show à Varano en Italie.
- En 2013 pour organiser une exposition de motos anciennes lors du Bol d'or classique sur le circuit de Nevers – Magny Cours.

### ***Participation aux manifestations organisées par le RMCE :***

*Les différentes manifestations organisées par le RMCE sont ouvertes à tous (adhérent ou non au RMCE) cependant les tarifs de participation pour certaines manifestations peuvent être différents.*

*Les participants aux manifestations sont obligatoirement en règle vis à vis de la législation en particulier : Permis de conduire ou BSR, carte grise et police d'assurance du véhicule utilisé et véhicule conforme aux exigences du code de la route pour les manifestations empruntant la voie publique.*

*Les participants sont tenus de respecter le code de la route ainsi que les préconisations des organisateurs.*

#### ***Important :***

*L'assurance souscrite par le RMCE ne couvre en aucun cas les véhicules participant aux manifestations : Tout véhicule à moteur sera assuré par son propriétaire.*

*Exception : Une assurance spécifique à la Montée du Salbert est souscrite par le RMCE pour les participants possédant des véhicules non assurés (non immatriculés par exemple).*